

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE VILLIERS SUR MORIN

AVIS

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que le stationnement sera interdit sur la dernière partie du parking de la mairie, à partir du passage piéton et jusqu'au grillage de l'école, du jeudi 04 décembre 2025 à 16h30 et jusqu'au samedi 06 décembre 2025 à 23h30n en raison de la manifestation « Célébrons Noël » (arrêté n° 93/2025 du 05 novembre 2025).

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire le nécessaire pour la dépose de votre véhicule avant 16h30 le jeudi 04 décembre 2025.

Pour tous les véhicules stationnés après 16h30, et gênants, une procédure d'enlèvement sera mise en place

Je vous remercie de votre compréhension.

Fait à Villiers sur Morin,

Le 13 novembre 2025

Le Maire,

Caroline AULIAC

